

DEPARTEMENT  
BOUCHES DU RHONE  
CANTON  
GARDANNE  
COMMUNE  
PENNES MIRABEAU

## CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 6 Juillet 2026

L'an deux mille vingt-six et le six juillet à dix-huit heures trente.

Le CONSEIL MUNICIPAL, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 30 juin 2026, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Romain AMARO, Maire des Pennes Mirabeau.

### PRESENTS :

M. REYNAUD FIORILE Joelle, MELCHIONNE Cathia, GORLIER LACROIX Solange, NICOLAI Michèle, GARNIER Eliane, SCAMARONI Michel, LAMATHE Jean-Charles, ESTEVE Cédric, AJUTO Michael, BORONI Lionel, Adjoints.

M. NORD-HUCHET Claire, GUIDAT Nadège, VARON Brigitte JUVANTENY Isabelle, MARCHETTI Rose-Claire, MANIVET Valérie, SCOGNAMIGLIO Ambre, NOZIERES SAMPER Martine, COCH Emeline, DOMINGUES DE CARVALHO Frédérico, MERENTIER Jean-Marie, LONG Didier, VESPERINI Romain, CHAHID Ysmail, BOUCHET Grégory, KASBARIAN Claude, PALETTI Jean-Yves, FUSONE Maximilien, GIRAUD Jean-Luc, MUSSO Jean-Philippe, Conseillers Municipaux.

### EXCUSES :

M. KERBART Magali, GRAS-TRUBERT Sandrine, LEBOEUF Tom, LIGER Éric, Conseillers Municipaux

Les membres présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'une secrétaire pris dans le sein du Conseil Municipal.

Madame Ambre SCOGNAMIGLIO a été désignée par la majorité des membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance qu'elle a acceptées.

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 31  
Nombre de pouvoirs : 4

### ATTRIBUTION DE SUBVENTION 2026 ASSOCIATION « SECOURS CATHOLIQUE »

## CONSEIL MUNICIPAL DU 6 Juillet 2026

116x26

### ATTRIBUTION DE SUBVENTION POUR L'ANNEE 2026 ASSOCIATION « SECOURS CATHOLIQUE »

Le Conseil Municipal est informé d'une demande de subvention de l'association suivante :

Secours Catholique : sise 2 Bd Maréchal Leclerc  
13090 AIX EN PROVENCE

Nom de la Présidente : JEANJEAN Marie  
Numéro de SIRET : 775 666 696 02318

La ville des Pennes Mirabeau est dotée d'une équipe locale de bénévoles qui composent l'antenne des Pennes Mirabeau. Le local est situé : 1bis Vieille route de la Gavotte 13170 Les Pennes Mirabeau.

L'objet du " Secours Catholique " est l'aide à la personne dans le besoin.

Les actions développées sont :

- Accueil autour d'un goûter
- Colis alimentaires d'urgence
- Aides financières diverses
- Organisation de braderies destinées à s'autofinancer
- Dons de livres et cahiers à l'occasion de la rentrée scolaire

Le Secours Catholique est un partenaire essentiel du CCAS des Pennes Mirabeau, d'ailleurs un de ses membres siège au Conseil d'Administration du CCAS.

Le dossier de subvention déposé étant complet, il a fait l'objet d'une analyse et il est proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de : 700 €.

Vu l'avis favorable de la commission Cohésion Sociale.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association " Secours Catholique " d'un montant de : 700 € au titre de l'exercice 2026

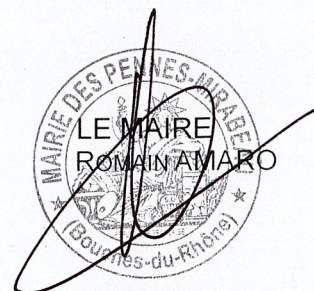
- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget.

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 35  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LA SECRÉTAIRE  
AMBRE SCOGNAMIGLIO



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)